

Ministère d'Etat
A l'att. de M. le Premier Ministre Xavier Bettel

2, place Clairefontaine
L-1341 Luxembourg

Luxembourg, le 29 mai 2020
réf.: FL/2020-05-29 – plan de relance

Concerne : plan de relance conjoncturelle du secteur automobile

Monsieur le Premier Ministre,

Nous prenons la respectueuse liberté de vous adresser la présente à la suite de la présentation des mesures « Neistart Lëtzebuerg » visant à relancer l'économie luxembourgeoise à la suite de la crise sanitaire COVID-19.

Les membres de la House of Automobile accueillent favorablement l'augmentation de la prime à l'achat de voitures électriques (BEV) de 5.000€ à 8.000€ pour les véhicules commandés jusqu'à la fin mars 2021 et immatriculés avant la fin décembre 2021 ainsi que l'instauration d'une aide au niveau de l'installation de bornes de recharge pour les particuliers.

Nous regrettons cependant que ces aides au développement de l'électromobilité ne constituent pas un programme de relance du secteur automobile dans ce contexte de crise.

Notre courrier dans ce sens adressé aux Ministres de l'Energie, de l'Environnement, de l'Economie, des Classes moyennes et des Finances en date du 20 mai est resté sans réponse.

Le secteur automobile a été fortement touché par la crise COVID-19.

Les concessions étaient fermées du 16 mars au 11 mai 2020, ce qui a eu un impact catastrophique sur la santé financière des concessions risquant de mettre en danger leur survie.

« Les nouvelles immatriculations de voitures au Luxembourg ont fortement chuté en mars et avril, de l'ordre de 65% sur ces deux mois par rapport à la même période de l'année précédente » (STATEC -Conjoncture flash 28/5/2020).

D'après nos prévisions, nous serons confrontés à une diminution prévisionnelle du marché de 35-40% pour l'année 2020 ce qui équivaut à l'immatriculation de 19.000 à 22.000 véhicules. En considérant une valeur moyenne de 30.000 Euro, la perte du chiffre d'affaire sur les ventes de véhicules neufs est estimée à plus de 600 millions Euro.

Sur les 5.000 personnes travaillant dans le secteur automobile au Luxembourg, un nombre très important de ces emplois sont menacés (au niveau des importateurs, concessionnaires et loueurs).

Pour les sociétés, la capacité à investir dans les futurs défis de notre métier est fortement impactée (digitalisation, électrification).

Les véhicules électriques ne représentent actuellement qu'un maximum de 3% des ventes totales.

Les prévisions gouvernementales de l'augmentation des aides « clever fueren » tablent sur la commande de 2.000 véhicules électriques jusque fin mars 2021.

Il s'en suit que les montants mis en jeu ne sont pas adaptés à l'intensité de la crise.

Le plan de relance doit être destiné à soutenir l'entièreté du secteur et devrait s'appliquer à toutes les catégories de véhicules, au profit d'une population la plus large possible.

La House of Automobile réclame d'urgence un incitant au renouvellement des véhicule du parc roulant par un véhicule récent pour répondre à la crise à l'instar des pays voisins, où des incitations à l'achat comparables ont été mis en place récemment.

Prenons l'exemple de la France où la prime de conversion temporaire ne vaut pas seulement pour l'achat d'un véhicule électrique (prime de 5.000 Euro) mais également pour un véhicule à motorisation thermique (prime de 3.000 Euro).

Citons encore l'exemple des Pays-Bas, qui mettent en suspend la taxe BPM (taxe de mise en circulation) pendant les mois de juin, juillet et août. Pour un véhicule essence avec une émission de 130g CO₂ cela équivaut à un montant de 6.525 Euro.

Cette mesure aura également un impact environnemental beaucoup plus important que la seule augmentation des primes sur les BEV.

En tant que House of Automobile, nous demandons en conséquence l'introduction d'une prime de 3.000 Euro à l'achat d'un véhicule neuf à moteur thermique.

En nous tenant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre plus haute considération.

HOUSE OF AUTOMOBILE



Ernest PIRSCH
Porte-parole

Copie adressée à :

- Monsieur Lex Delles, Ministre des Classes Moyennes
- Monsieur Pierre Gramegna, Ministre des Finances
- Monsieur Franz Fayot, Ministre de l'Economie